

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 8 octobre 2013 portant ouverture de l'épreuve d'aptitude pour l'exercice en France des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen mentionnée à l'article R. 4111-18 du code de la santé publique (session 2013)**

NOR : AFSN1325283A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 4111-18 ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2010 modifié fixant les modalités d'organisation de l'épreuve d'aptitude et du stage d'adaptation pour l'exercice en France des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'épreuve d'aptitude organisée au titre de l'année 2013 en vue de l'exercice en France des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen porte sur le programme ou les matières mentionnées dans la notification qui a été adressée par le ministre chargé de la santé au candidat à l'autorisation d'exercice après examen de son dossier par la commission compétente, en application de l'article R. 4111-17 du code de la santé publique.

**Art. 2.** – Cette épreuve consiste en une épreuve orale, qui prend la forme d'une interrogation par les membres du jury, d'une durée totale de quarante-cinq minutes, après une préparation de vingt minutes et se décomposant comme suit :

1° D'une part, un exposé à partir d'un sujet préalablement tiré au sort par le candidat, d'une durée maximale de quinze minutes ;

2° D'autre part, un entretien avec le jury d'une durée maximale de trente minutes portant sur le programme ou les matières mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Art. 3.** – L'épreuve d'aptitude se déroule par profession et, le cas échéant, par spécialité à l'espace Jean Monnet, 47, rue des Solets, 94000 Rungis, du 12 novembre 2013 au 20 décembre 2013 inclus.

Le calendrier prévisionnel du déroulement de l'épreuve d'aptitude figure en annexe du présent arrêté.

**Art. 4.** – Les informations concernant cette épreuve ainsi que le plan d'accès au centre d'examen sont consultables sur le site internet suivant : [www.cng.sante.fr](http://www.cng.sante.fr), rubrique « commissions d'autorisation d'exercice ».

**Art. 5.** – La composition des jurys est affichée dans le centre d'examen et ne peut être communiquée au préalable.

**Art. 6.** – Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 octobre 2013.

Pour la ministre et par délégation :  
Par empêchement du directeur général  
de l'offre de soins :

*L'adjointe au sous-directeur  
des ressources humaines  
du système de santé,*

M. LENOIR-SALFATI

## A N N E X E

CALENDRIER PRÉVISIONNEL PAR PROFESSIONS ET SPÉCIALITÉS  
EN VUE DE L'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE D'APTITUDE (SESSION 2013)

SPÉCIALITÉ	DATE D'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE
<b>Profession : médecin</b>	
Anesthésie-réanimation .....	13 novembre 2013 et 14 novembre 2013
Gynécologie médicale .....	12 novembre 2013
Médecine nucléaire .....	12 novembre 2013
Psychiatrie .....	18 novembre 2013 et 19 novembre 2013
Rhumatologie .....	20 novembre 2013
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique .....	19 novembre 2013
Réanimation médicale .....	19 novembre 2013
Médecine générale .....	21 novembre 2013 et 22 novembre 2013
Gériatrie .....	27 novembre 2013 et 28 novembre 2013
Médecine du travail .....	25 novembre 2013
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie .....	26 novembre 2013
Radiodiagnostic et imagerie .....	25 novembre 2013 et 26 novembre 2013
Chirurgie générale .....	26 novembre 2013
Hématologie .....	28 novembre 2013
Cardiologie et maladies vasculaires .....	28 novembre 2013 et 29 novembre 2013
Santé publique et médecine sociale .....	26 novembre 2013
Médecine interne .....	3 décembre 2013
Pédiatrie .....	5 décembre 2013 et 6 décembre 2013
Dermatologie et vénéréologie .....	3 décembre 2013
Anatomie et cytologie pathologiques .....	2 décembre 2013
Gynécologie obstétrique .....	4 décembre 2013 et 5 décembre 2013
Médecine physique et de réadaptation .....	4 décembre 2013
Chirurgie infantile .....	5 décembre 2013

SPÉCIALITÉ	DATE D'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE
Chirurgie orthopédique et traumatologique .....	9 décembre 2013 et 10 décembre 2013
Neurochirurgie .....	9 décembre 2013
Biologie médicale (médecin) .....	12 décembre 2013
Chirurgie viscérale et digestive .....	12 décembre 2013 et 13 décembre 2013
Néphrologie .....	10 décembre 2013 et 11 décembre 2013
Neurologie .....	11 décembre 2013 et 12 décembre 2013
Ophtalmologie .....	11 décembre 2013 et 12 décembre 2013
Endocrinologie et métabolisme .....	12 décembre 2013
Chirurgie urologique .....	19 décembre 2013 et 20 décembre 2013
Chirurgie vasculaire .....	17 décembre 2013
ORL .....	10 décembre 2013 et 11 décembre 2013
Pneumologie .....	16 décembre /2013 et 17 décembre 2013
Gastro-entérologie et hépatologie .....	17 décembre 2013 et 18 décembre 2013
Oncologie .....	16 décembre 2013 et 17 décembre 2013
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire .....	19 décembre 2013
<b>Profession : chirurgien-dentiste</b>	
Chirurgie orale .....	12 novembre 2013
Odontologie .....	14 novembre 2013 et 15 novembre 2013
Orthopédie dento-faciale .....	16 décembre 2013
<b>Profession : pharmacien</b>	
Pharmacie polyvalente .....	18 décembre 2013 et 19 décembre 2013
Biologie médicale (pharmacien) .....	19 décembre 2013 et 20 décembre 2013
<b>Profession : sage-femme</b>	
Sage-femme .....	2 décembre 2013 et 3 décembre 2013